

LE LEYSENOUD

Journal communal de Leysin



PORTRAIT

Un siècle d'existence pour Ernest Blatter

page 7

AVALANCHES

Quel rôle pour la Commission de sécurité leysenoude ?

page 5

TERROIR



Les huiles essentielles de Frédérique Recordon

page 10



www.leysin-commune.ch



RÉFECTION

Retour sur les ouvrages de protection avalanches de Leysin

page 3



PROMOTION

Du nouveau pour le Club Berneuse

page 9

ÉDITORIAL

Une toile automnale

Une vie de centenaire. Au contact d'Ernest Blatter, l'idée fait rêver. Le Leysenoud d'adoption est arrivé dans notre village après avoir contracté une tuberculose osseuse il y a près de 50 ans. Aujourd'hui, il poursuit son chemin, guidé par la marche, le jardinage et la peinture, l'une de ses passions.

Entouré de sa famille, il fut le spectateur d'un siècle de notre société. 100 ans marqués par des inventions sans précédent : la voiture, le téléphone, la télévision, l'ordinateur, internet pour ne parler que de quelques-unes d'entre elles. Des inventions qui ont bouleversé nos habitudes et notre quotidien. Ernest Blatter fêtera son siècle d'existence le 30 novembre précisément. En l'écoutant, entre l'une ou l'autre anecdote, il nous prend l'envie de nous poser, d'arrêter le temps.

L'arrivée de l'automne, de ses parfums et de ses saveurs ne sauraient au final servir de meilleur cadre pour cela. À l'image du futur centenaire, à nous de dessiner notre toile aux teintes jaunes, rouges, oranges ou brunes. Profitons d'une balade en forêt, d'une randonnée en montagne ou d'un moment passé entre amis autour de quelques marrons chauds par exemple. À nous de figer le temps, l'espace d'un instant

Jean-Marc Udriot, Syndic



Impressum

Choix des sujets : Comité de rédaction (Jean-Marc Udriot, Syndic, Jean-Jacques Bonvin, secrétaire communal, Patrick Bürgin, directeur de l'ATALC et Marlène Nerini)

Édition et rédaction : Marlène Nerini, mncommunication, www.mncommunication.ch

Photographies : José Crespo

Tirage : 2'500 exemplaires (distribués en tout ménage dans la Commune de Leysin)

Impression : Imprimerie Nouvelle, Leysin

Graphisme : MEO design et communication, www.meomeo.cch

AMITIÉ

Une rencontre salé-sucrée

Histoire et découverte des produits du terroir au menu de l'échange entre les autorités de Courtelary et de Leysin début septembre dernier.

Les 30 août et 1^{er} septembre derniers, les autorités de Leysin ont été conviées par leurs homologues de Courtelary, dans le Jura bernois, à un week-end d'échanges et de rencontres. L'occasion de sceller une nouvelle fois le pacte d'amitié signé entre les deux communes en 1982. Composée du Syndic Jean-Marc Udriot, des Municipaux Pierre-Alain Dubois, Daniel Nikles et Jan Sanden, ainsi que du secrétaire municipal Jean-Jacques Bonvin, la délégation leysenoude a été reçue le vendredi soir par le Maire Benjamin Rindlisbacher, les Conseillers municipaux Doris Bordichini et Cyril Froidevaux, ainsi que le secrétaire-caissier Vincent Fleury. Les élus ont été invités à visiter la Maison de la Tête de Moine à Bellelay, avec démonstration de fabrication du fameux fromage et dégustation à la clé.

Camille Bloch

Le lendemain matin, après une nuit de repos bien méritée, les deux délégations ont rejoint le village de Courtelary où elles avaient rendez-vous devant la fabrique Camille Bloch pour le départ de la visite-spectacle « Le Salaire de la Suze ». Un comédien, un guide, des ouvriers du passé et des artisans du présent les ont entraînés dans un parcours ludique sur les traces des témoins de l'histoire industrielle et sociale du Vallon de St-Imier. Après le salé, le sucré. La seconde partie de journée a quant à elle été consacrée à la visite de la célèbre chocolaterie, avec dégustation gourmandes et démonstrations de fabrication notamment. Une note tout en douceur pour clore ce week-end de rencontres entre Vaudois et Vallonniers.



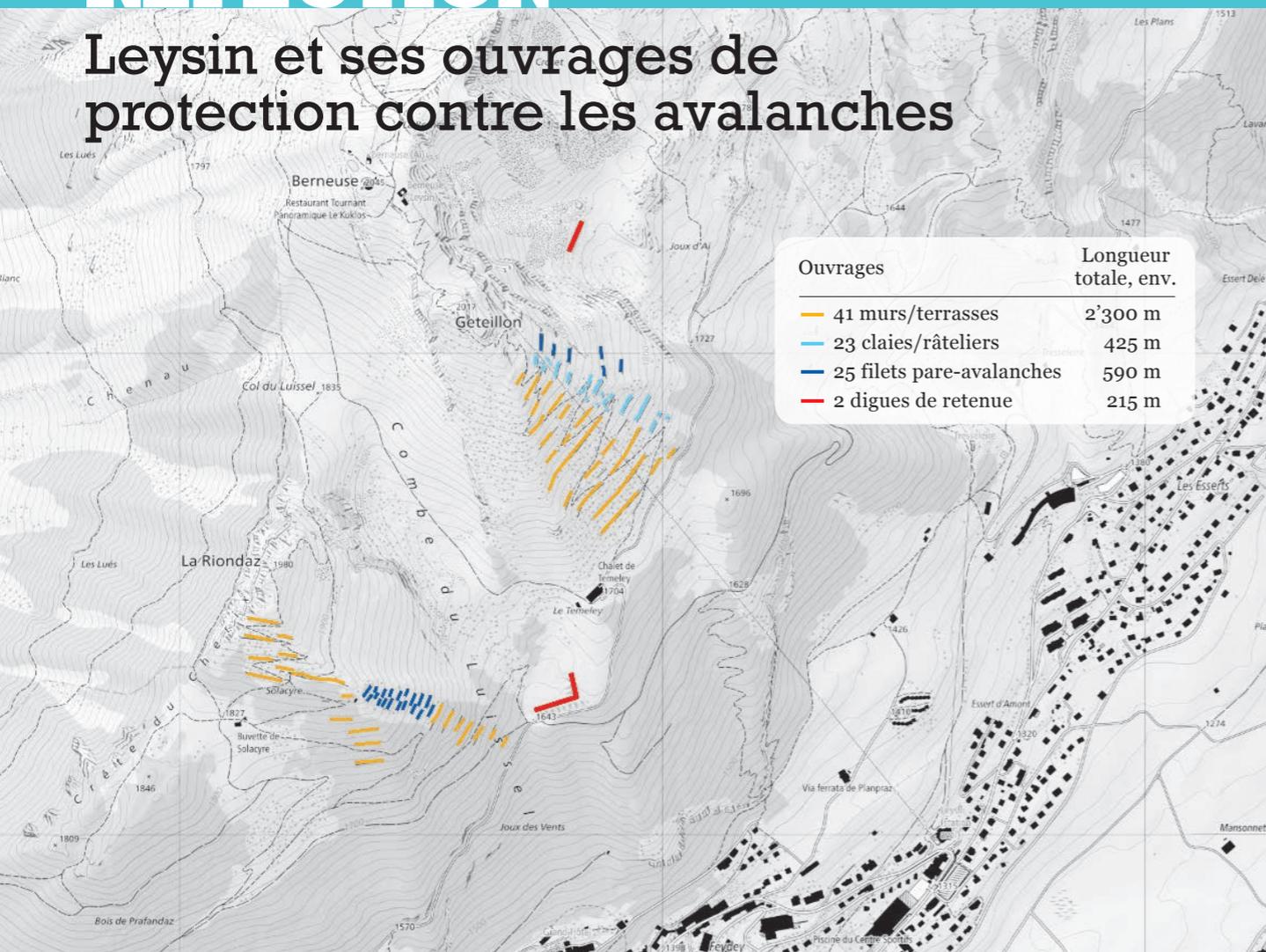
Au programme du week-end: la visite de l'ancienne usine Langel de Courtelary, avec le témoignage de Liliane Wernli Langel.



Au 1^{er} rang notamment: le Syndic Jean-Marc Udriot et le Maire de Courtelary Benjamin Rindlisbacher. Au 2^{ème} rang (de g. à dr.): le secrétaire municipal Jean-Jacques Bonvin (Leysin), le Municipal Jan Sanden (Leysin), le secrétaire-caissier Vincent Fleury et le Municipal Daniel Nikles (Leysin). Tout au fond à gauche, le Municipal leysenoud Pierre-Alain Dubois.

RÉFECTION

Leysin et ses ouvrages de protection contre les avalanches



Geodaten © swisstopo

Lors de sa séance du 3 octobre dernier, le Conseil communal de Leysin s'est prononcé en faveur de la réfection d'une partie des ouvrages paravalanches et murs en pierres sèches de La Riondaz et du Gêteillon. Coût des travaux: 295'000 francs. L'occasion de s'arrêter sur la naissance et l'histoire de ces constructions à Leysin.

« Les coulées de neige qui se déclenchent spontanément depuis La Riondaz et le Gêteillon représentent une menace pour la partie supérieure du village de Leysin depuis plusieurs centaines d'années. Terrasses de murs en pierres sèches, filets ou râteliers : pour lutter contre ce phénomène, des ouvrages de protection ont été érigés par étape depuis le début du siècle dernier », souligne Jean-Louis Gay, inspecteur forestier cantonal pour le 3^{ème} arrondissement. Ce dernier veille à ce que les installations présentes sur la commune soient entretenues comme il se doit.

Premiers ouvrages en 1926

Les premières mesures de protection sont réalisées à Leysin en 1926, trois ans après qu'une avalanche se soit abattue sur des habitations en contrebas. Descendue des flancs du Temeley, la coulée de neige se subdivise en deux bras. L'un dévale sur les Esserts. L'autre s'écoule sur la droite de Plan Praz et endommage l'aile de la pension des Dents-du-Midi. Un premier projet de travaux de défense est établi en 1925. Subventionné par le canton et la Confédération, il permet la construction de 7'500 m³ de terrasses en pierre à La Riondaz et au Gêteillon. « Le projet a fait l'objet d'une séance du Conseil fédéral qui l'a validé. C'est quelque chose que l'on pourrait difficilement imaginer encore aujourd'hui », sourit l'inspecteur cantonal. Des reboisements (quelque 250'000 plants) sont également réalisés entre les terrasses.

Claies et râteliers au Gêteillon

En décembre 1941, une nouvelle coulée de neige descend dans le secteur du Grand Hôtel. Un projet complémentaire est présenté. Début 1952, une avalanche part des flancs du Gêteillon dans le secteur non protégé par des terrasses. Elle souffle un atelier et endommage un bâtiment d'habitation dans la région des Esserts. À la fin de l'année, 50'000 nouveaux plants sont mis en terre. Deux ans plus tard, la coulée de neige emprunte la même voie. Elle détériore les mêmes bâtiments plus une grange. Un deuxième projet complémentaire est élaboré. Des râteliers et des claies en aluminium sont posés pour stabiliser le couloir descendant sur les Esserts. Des plantations à grande échelle sont également effectuées pour compléter le reboisement d'alors. « Différentes protections ont été utilisées au fil des ans, lesquelles présentent toutes des avantages et inconvénients. En fonction du terrain ou de la fréquence des coulées de neige par exemple, on privilégiera telle technique plutôt qu'une autre », ajoute Jean-Louis Gay.



Filets de retenue à La Riondaz

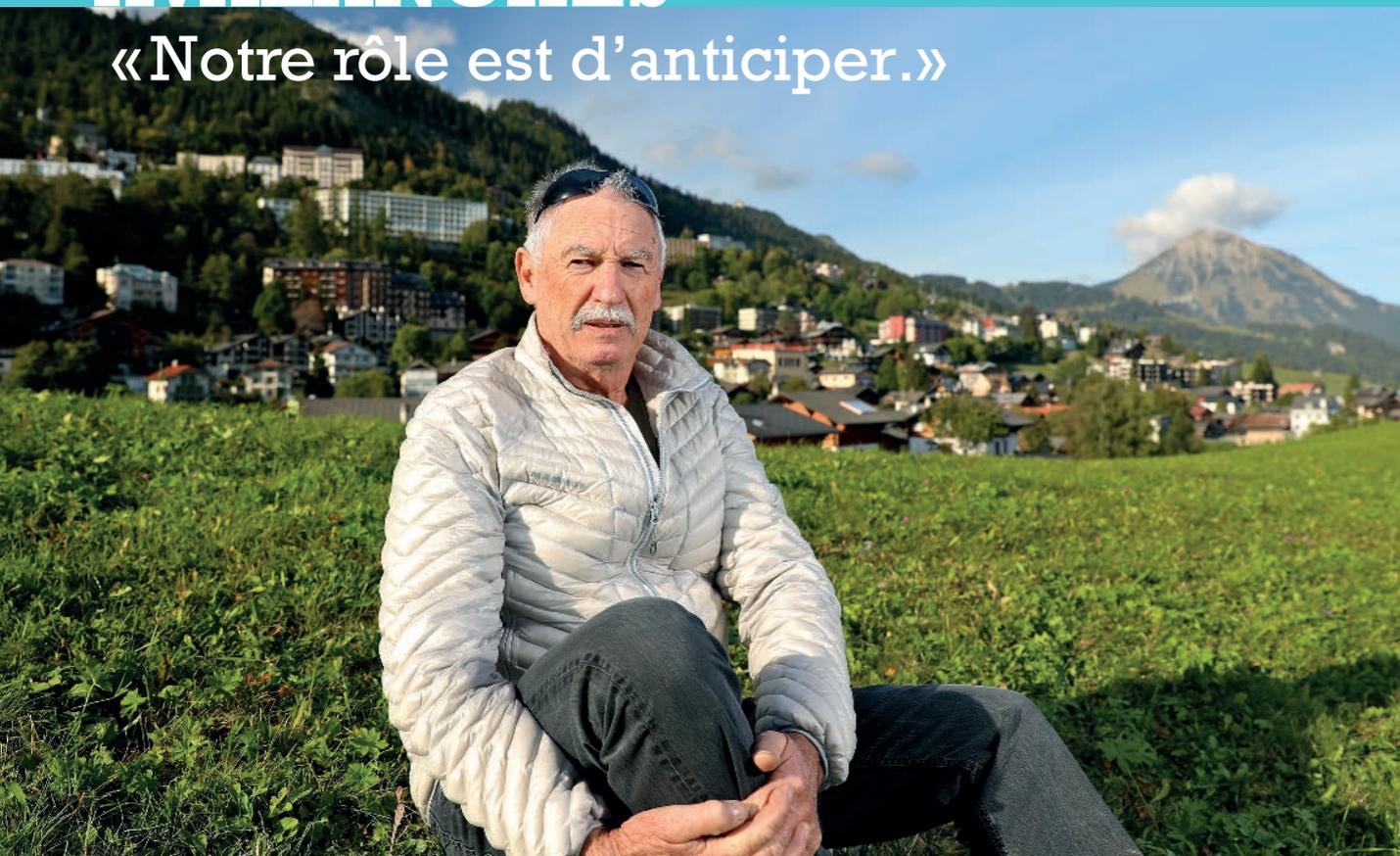
Lors de l'hiver 1959-1960, une nouvelle avalanche descend jusqu'au Grand Hôtel. Un ensemble de filets de retenue sont alors posés sur le versant de La Riondaz. Au début des années 70, deux digues sont construites : l'une à la Joux d'Aï suite à une avalanche descendue jusque sur le parking de l'Hôtel Fabiola, au bas de la combe de Tresseleire, et une autre en 1978 au Temeley, après qu'une coulée de neige descendue à l'Est du Grand Hôtel ait détruit un chalet, endommagé deux autres habitations et emporté plusieurs voitures jusqu'à la hauteur de la poste du Feydey. La dernière mesure de protection effectuée à Leysin date de février 1989. Elle a été construite pour stabiliser l'avalanche qui était descendue de la combe de Tresseleire.

Inspection régulière

Depuis leur construction, ces ouvrages sont inspectés chaque année par le garde forestier de triage de Leysin-Les Ormonts, Laurent Berset, lequel se charge de signaler les éventuels travaux de réparation à effectuer. Durant la saison hivernale, il revient à la Commission de sécurité avalanches de la commune d'évaluer les risques pour la population au cas par cas et de prendre les mesures adéquates en fonction des conditions d'enneigement (cf. article page suivante). Concernant les forêts protectrices, les travaux d'entretien sont réalisés dans le cadre des conventions programmes entre la Confédération et les cantons pour les forêts protectrices.

AVALANCHES

« Notre rôle est d'anticiper. »



La Commission de sécurité avalanches de Leysin a pour mission d'évaluer les risques de coulées de neige et de prendre les mesures adéquates le cas échéant. Les précisions de René Pavillard, guide de montagne et responsable du Service sécurité et prévention avalanches au sein de ladite commission.

Comment est née la Commission de sécurité avalanches de Leysin ?

Cette commission est née à Leysin en 2009. Elle fait suite à la décision du canton d'établir des cartes de dangers propres à chaque commune. Ces cartes recensent avec précision les zones présentant des risques élevés, moyens ou faibles en cas d'avalanches. Il s'agissait d'officialiser par là les processus et les dispositifs de sécurité à mettre en place en cas d'alerte.

Quel est son rôle ?

Son rôle est d'anticiper les risques d'avalanches. Nous n'allons jamais attendre le dernier moment pour évacuer. La surveillance débute dès la première neige jusqu'à la fonte au printemps. De nombreux outils ont été développés par l'Institut pour l'étude de la neige et des avalanches (SLF) pour faciliter notre tâche : bulletin

météo, bulletin d'avalanches, relevés. Malgré cela, le risque zéro n'existe pas. Si nous pouvons nous appuyer sur ces données, le travail sur le terrain et le contact avec la neige restent primordiaux.

Comment travaillez-vous ?

En tant que guide de montagne, je suis constamment sur le terrain tout l'hiver. Anticiper les risques et évaluer le danger font déjà partie intégrante de ma profession. Cela aide. J'effectue également des profils de neige pour le SLF deux à trois fois par mois, de manière à observer l'évolution du manteau neigeux. Bien que je fonctionne de manière autonome, je ne travaille pas seul. Je m'appuie sur diverses personnes pour prendre les décisions qui s'imposent : d'autres collègues guides, le chef de sécurité des pistes des remontées mécaniques, l'inspecteur des forêts du 3^{ème} arrondissement notamment. Suivant l'évolution de la situation, j'avertis les autorités communales qui ont le dernier mot quant aux mesures à prendre.

Justement, qu'en est-il de ces mesures ?

Chaque alerte comporte un dispositif de sécurité différent. En cas de danger de degré 3, on pourra par exemple décider de fermer certaines pistes ou certains sentiers raquettes. Ces derniers doivent être sûrs à 100%. Il peut en être de même pour des routes communales. Pour tout ce qui est des routes cantonales, j'en réfère au voyer de l'État. Les évacuations n'ont lieu qu'en cas de risque élevé.

Est-ce déjà arrivé à Leysin ?

La dernière évacuation survenue à Leysin date de 1999. Nous avons dû procéder à l'évacuation de quelques habitations du côté du Feydey. À noter que si une mesure de ce genre est prise, elle ne dure jamais plus de deux ou trois jours. Nous sommes en effet très tributaires des vents et de l'accumulation de neige sur les ouvrages de protection. La seule solution est d'attendre que la situation se résorbe d'elle-même.

Comment se passent les évacuations le cas échéant ?

Grâce à la carte de dangers avalanche de Leysin, nous savons exactement quelles habitations peuvent être impactées par une coulée de neige et selon quels degrés. Nous disposons également des numéros de téléphone de chaque propriétaire, pour les informer le cas échéant. Lors de l'établissement de la carte de dangers de Leysin en 2009, tous les habitants se trouvant dans des zones à risque avaient été informés de la situation et des mesures qui seraient prises pour assurer leur sécurité. Ces plans de zone sont régulièrement remis à jour, de manière à tenir compte du reboisement, ou de la construction de nouveaux ouvrages de protection notamment.



PORTRAIT

Un siècle d'existence !



Le Leysenoud Ernest Blatter fêtera ses 100 ans le 30 novembre prochain. Un siècle d'existence marqué entre autres par son enfance dans les cantons de Berne et du Jura, et sa convalescence à Leysin.

« Je suis né dans la campagne bernoise, dans le petit village de Frieswil », nous explique Ernest Blatter, au moment de revenir sur son passé. Une enfance vécue à la ferme entre son canton d'origine, Berne, et le canton du Jura à Courroux, près de Delémont. « Mon papa était agriculteur. Il avait trouvé dans le Jura un domaine pour se mettre à son compte et élever ses vaches, décrit-il. J'avais tout juste quatre ans. C'est là que j'y ai appris le français et fait l'entier de la ma scolarité ». Après l'école, comme il n'avait pas d'intérêt pour la paysannerie, ses parents lui trouvent un apprentissage de boulanger-pâtissier du côté de Arlesheim, près de Bâle. En ce temps-là, il était de coutume d'être nourri et logé chez le patron. « C'était pour moi le début d'une nouvelle vie. J'ai travaillé encore une année comme ouvrier, je gagnais 65 francs par mois », sourit-il. En 1938, la guerre se prépare. Alors que des jeunes hommes sont recrutés dans tout le pays, Ernest Blatter est exempté d'armée pour cause d'hernie. Beaucoup de soldats étant mobilisés, le travail ne manque pas.

Cures de soin

Il en profite pour rouler sa bosse dans toute la Suisse : à Dietikon, près de Zurich, à Lucerne, à Berne, avant de devenir papa d'un petit garçon. Il s'installe alors à Kloten avec sa famille en 1948, date d'ouverture de l'aéroport. « C'était mon patron qui livrait les pâtisseries pour l'aéroport. Au début, il y avait juste une piste et quelques baraques de chantier. On était bien loin des infrastructures actuelles ». Cette même année, il contracte

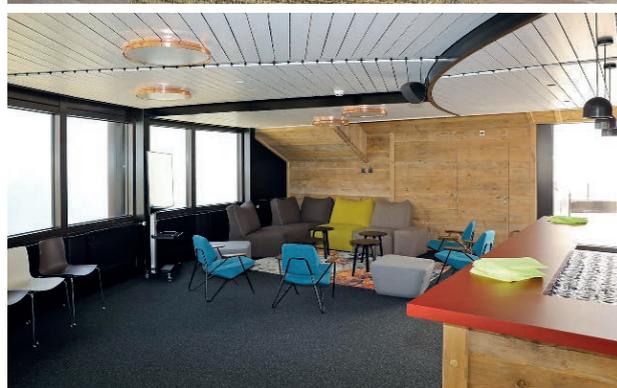
une tuberculose osseuse qui le contraint à suivre des traitements durant près de 5 ans, d'abord à Davos, et par la suite à Leysin. Son mariage ne résistera pas. Dans le cadre de sa réhabilitation, il entreprend une nouvelle formation comme régleur de machines dans la fabrication de ressorts industriels à la Manufacture. Il s'établit à Leysin et rencontre celle qui sera sa seconde épouse et avec laquelle il aura trois enfants « Un vrai coup de foudre », nous dit-il. Ernest Blatter restera ouvrier à la Manufacture jusqu'à sa retraite.

Peinture

Aux côtés du jardinage et de la marche, il se découvre alors un passe-temps tout trouvé : la peinture. « Une passion qui m'a toujours accompagnée. A l'école, je faisais partie des cancrès. J'étais seulement bon en chanson et en dessin ». Entre reproductions d'impressionnistes célèbres, natures mortes et paysages alpestres, c'est ainsi une trentaine de toiles que le centenaire a exposé à la clinique de Miremont à Leysin en décembre dernier, bien qu'il n'hésite pas à se qualifier de « peintre du dimanche ». A la fin novembre, Ernest Blatter fêtera ses 100 ans. Comment se sent-il au moment de passer ce cap exceptionnel ? « 100 ans ce n'est pas rien. J'ai été spectateur de l'évolution de la société. En un siècle, le monde s'est transformé de manière radicale. A mon sens, tout cela a été un peu trop vite ». Il nous confie également ne pas vouloir faire de grandes fêtes, n'ayant jamais été doué pour cela. Avant-dernier d'une fratrie de cinq enfants, sa sœur de 97 ans sera présente.

PROMOTION

Du nouveau pour le Club Berneuse



Un vent frais vient de souffler sur le Club Berneuse à Leysin. Situé au dernier étage du restaurant Le Kuklos, la structure propriété des remontées mécaniques a décidé d'opérer un coup de jeune. En plus de la vue et du cadre, elle propose aux entreprises un nouvel espace entièrement rafraîchi.

Faire la promotion de Leysin loin à la ronde : tel est l'objectif du Club Berneuse. Propriété des remontées mécaniques, le club a pris ses quartiers au deuxième étage du restaurant-tourant Le Kuklos, suite de la construction en 1989 du bâtiment au sommet de la

Berneuse. « À l'époque, le club réunissait toutes les personnes qui avaient contribué de près ou de loin à l'édification du restaurant-tourant : entreprise de gaz, d'électricité, divers entrepreneurs qui entretenaient un lien particulier avec Leysin, explique Pascal Brugger, responsable du lieu. Il s'agissait avant tout d'échanger. Aujourd'hui, nous avons décidé de redynamiser notre structure en l'ouvrant à davantage de personnes et surtout, en la remettant au goût du jour ». Depuis le 19 septembre dernier, le Club Berneuse dispose ainsi d'un espace entièrement refait à neuf, composé d'un nouveau bar, de murs et de sols entièrement boisés.

Nouveau cadre et technologie

« Cela faisait trente ans que nous n'avions rien changé. Pour la petite anecdote, les lamelles de bois noble qui ont été utilisées pour les parois proviennent du bureau des présidents du CIO lors de la transformation du Château de Vidy à Lausanne ». Equipé d'écrans plats et de prises internet, l'endroit possède désormais tout le matériel adéquat pour l'organisation de séminaires notamment. « Notre objectif est de louer cet espace à toutes les entreprises intéressées à venir à Leysin pour travailler, se réunir, organiser des conférences, par exemple. Il nous est possible d'accueillir jusqu'à 50 personnes. Terrasse privée, service à la carte ou buffets font également partie de nos prestations. On peut tout faire ici ». De nombreuses sociétés ont d'ores et déjà réservé l'emplacement en vue des prochains JOJ 2020. En plus de louer ses locaux, le club organise quatre fois par année des repas à thème dans différents endroits de Leysin, pour rassembler ses membres et participer au rayonnement de la station.

Club Berneuse Pascal Brugger
024 494 13 65
pascal.brugger@tlml.ch

ÉCONOMIE

Entrepreneuse jusque dans la peau

La Leysenoude
Frédérique Recordon a inauguré sa nouvelle entreprise le 19 septembre dernier.
« Vallée des Sens » propose une large gamme de produits à base d'huiles essentielles : sels et miels aromatiques, brumes et synergies, roll-on et huiles de massage.

Elle nous accueille avec un large sourire dans son chalet à Leysin. Agée de 37 ans, Frédérique Recordon s'est lancée un pari fou : créer sa propre entreprise et donner corps à sa passion pour les huiles essentielles. Une passion qui remonte à une dizaine d'années environ, alors qu'elle décide de faire un voyage humanitaire dans un petit village en Inde, loin de tout. « A l'époque, je fabriquais déjà mes savons et des baumes. Je suis partie avec une dizaine d'huiles essentielles dans mon sac à titre préventif. J'ai aussi embarqué un bouquin d'aromathérapie et j'ai commencé en autodidacte ». La jeune aventurière ne tardera pas à se prendre au jeu.

Cuisine et bien-être

De retour de voyage quelques mois plus tard, elle se met à fabriquer ses propres mélanges qu'elle teste auprès de ses enfants, de sa famille ou de ses amis. En parallèle à son travail au CHUV à Lausanne, où elle coordonne la recherche clinique pour la cardiologie, elle effectue une formation à l'Ecole Romande d'Aromathérapie. « C'est à ce moment-là que j'ai sérieusement réfléchi aux moyens de développer mes produits ». Mélanger arts de la table et huiles essentielles lui paraît rapidement une évidence, elle qui adore cuisiner ». Le sel est un ingrédient qui se marie très bien avec les huiles essentielles. Et puis, tout le monde en utilise dans ses plats. Je pouvais me fournir auprès des Salines de Bex à proximité.



C'était parfait ». Sels et miels aromatiques, mais aussi brumes et synergies, roll-on et huiles de massage : en tout une cinquantaine d'autres produits viendront compléter la gamme. Des créations réalisées à la main, 100% naturelles et bios.

Formation médicale

La jeune entrepreneuse a aujourd'hui quitté sa cuisine pour travailler dans un laboratoire à l'entrée de Leysin. « C'est là que je réalise à la main chaque mélange à partir d'huiles essentielles déjà distillées. Une huile essentielle, c'est l'essence même de la plante. C'est quelque chose qui doit être respecté, raison pour laquelle je travaille avec des distributeurs qui ont une vraie éthique et dans lesquels j'ai la plus grande confiance ». Dans quelle mesure le fait de disposer d'une formation médicale était-il un atout ? « C'était un plus pour comprendre le fonctionnement des huiles essentielles sur le corps humain. Il y a des principes actifs dans les huiles que l'on retrouve dans certains médicaments. Ce n'est pas qu'on y croit ou qu'on n'y croit pas. Leur efficacité est prouvée scientifiquement ». Les produits Vallée des Sens sont disponibles à Leysin chez ML Intérieur ou encore à la Guintsette.

Frédérique Recordon 079 241 60 76
Vallée des Sens info@valleedessens.ch
valleedessens.ch

PRINCIPALES MANIFESTATIONS À LEYSIN

De décembre à janvier

Vendredi 6 décembre
St-Nicolas

Samedi 7 et dimanche 8 décembre
Marché de Noël avec le Père Noël

Du jeudi 12 au dimanche 15 décembre
Lancement de la saison (Shape Festival)

Vendredi 20 décembre
Noël de la Commune

Du jeudi 26 décembre au vendredi 3 janvier
Give me 5 Noël

Dimanche 29 décembre
Passage de la Torche olympique

Mardi 31 décembre
Nouvel an de la Commune

Du jeudi 9 au mercredi 22 janvier
JOJ 2020
(édition spéciale à venir)

Informations complètes sur :
www.leysin.ch

**PROCHAINE SÉANCE
DU CONSEIL COMMUNAL**
Jeudi 12 décembre

Mémento des numéros utiles

SERVICES PUBLICS

Maison de Commune | Rue du Village 39 | 1854 Leysin

Administration

t. +41 24 493 45 40 | f. +41 24 493 45 49
greffe@leysin.ch
www.leysin-commune.ch
(7h30 – 12h et 13h30 – 17h)

Bourse communale

t. +41 24 493 45 43 | f. +41 24 493 45 49
bourse@leysin.ch
(7h30 – 12h et 13h30 – 17h)

Contrôle des habitants

t. +41 24 493 45 42 | f. +41 24 493 45 41
contrhab@leysin.ch
(13h30 – 16h30)

Police administrative

t. +41 79 312 89 31 | f. +41 24 493 45 41
police@leysin.ch

Service des travaux et des eaux

Le Préau | Rue du Village 33 | 1854 Leysin
t. +41 24 494 11 54 | f. +41 24 494 11 52
service.travaux@leysin.ch

NUMÉROS D'URGENCE

Police – appel d'urgence	117
Feu	118
Ambulances	144
Rega – secours en montagne	1414
Gendarmerie	+41 24 557 78 41

SERVICES MÉDICAUX

Urgences : t. +41 24 494 20 10

Cabinet médical - Dr Sohani
t. +41 24 494 15 47

LEYSIN MED
Cabinet Médical de Miremont
t. +41 24 493 21 30

Cabinet dentaire des D^s Hartmann
t. +41 24 494 27 11

Pharmacie de Leysin
t. +41 24 494 45 00

NUMÉROS UTILES

Association Touristique

Aigle-Leysin-Col des Mosses
Place Large | Route de la Cité 27 | 1854 Leysin
t. +41 24 493 33 00 | f. +41 24 493 33 01
info@leysin.ch | www.leysin.ch

Garderie Arc-en-Ciel

Arc-en-Ciel – Feydey
Av. Léopold de Reynier 15a | 1854 Leysin
t. +41 24 494 12 00 | f. +41 24 494 12 00
garderiearcenciel@bluewin.ch

Gestion sportive Leysin SA

Centre Sportif de Crettex-Jaquet
Rte des Centres Sportifs 4 | 1854 Leysin
t. +41 24 493 22 70 | f. +41 24 493 13 55
info-gsl@leysin-sports.ch
www.centre-sportif-leysin.ch

Centre Sportif de la Place Large
Rte de la Cité 27 | 1854 Leysin
t. +41 24 493 33 00 | f. +41 24 493 33 01

Télé Leysin - Col des Mosses - La Lécherette SA

Rte du Belvédère 8 | 1854 Leysin
t. +41 24 494 16 35 | www.tlml.ch

